

PAGES

l'Etat. — De la Révolution date la pratique contraire : les Articles organiques et le cardinal Caprara. — Les registres civils et le mariage civil. — Conditions inacceptables posées par certains pays à la valeur légale des registres religieux. — Le prêtre n'est pas fonctionnaire de l'Etat. — Abus régaliens : justes observations d'un juriste .....	183
--	-----

---

## L'OEUVRE SOCIALE CATHOLIQUE

---

### CHAPITRE PREMIER

#### — L'ÉGLISE ET LA POLITIQUE

Passions et compétitions : ancien régime, régimes nouveaux. — Attitude de l'Eglise vis-à-vis des formes politiques : ce qu'elle condamne ; distinction qu'elle fait ; indépendance qu'elle professe avec Léon XIII et Pie X. — L'une des fautes du « Sillon » ; autre écueil. — Comment l'Eglise s'occupe de politique. — L'Eglise et les pouvoirs établis. — L'Eglise et la loi : lois justes, lois injustes. — Résistance nécessaire. — Stratégie des chefs. — Discipline des soldats. — Très importante citation de Léon XIII. — L'association de la jeunesse catholique. — L'Eglise et les élections .....	193
--	-----

### CHAPITRE DEUXIÈME

#### L'ACTION POPULAIRE CHRÉTIENNE

En quoi cette action consiste ; et comment on l'appelle aussi « démocratie chrétienne ». — L'Eglise ne néglige pas les classes supérieures. — Raison de l'attention spéciale accordée aux classes indigentes. — Rôle de l'Etat. — L'action populaire de l'Eglise dans ses origines et à travers les âges. — Objet de cette action. — Ecueils signalés par Pie X : texte important. — Trois choses essentielles. — L'orientation religieuse de l'action populaire ; paroles autorisées. — L'in-	
--	--